

LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL EN FRANCE

Les métiers représentés par VALHOR tissent l'ensemble de l'activité de la filière horticole pour les végétaux d'ornement.



Horticulteurs, pépiniéristes, semenciers, grossistes, fleuristes, jardineriers, détaillants non spécialisés, services de vente en ligne de végétaux, entreprises du paysage et paysagistes concepteurs sont autant de maillons de la chaîne indissociable de la filière du végétal.

Grâce à leur savoir-faire et au sens de leurs métiers, ils révèlent les bienfaits des arbres, des plantes et des fleurs au plus grand nombre.

Une filière économique de
premier plan dans les territoires

186 000

professionnels
du végétal

52 000

entreprises

15

milliards d'euros
de chiffre
d'affaires

Retrouvez tous nos services sur
www.valhor.fr



VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

44 rue d'Alésia
TSA 41454
75158 PARIS cedex 14
valhor@valhor.fr
Tél. : +33 (0)1 53 91 09 09



L'Interprofession
française
de l'horticulture,
de la fleuristerie
et du paysage



VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

VALHOR

TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

LA FORCE DU COLLECTIF AU SERVICE DE CHAQUE PROFESSIONNEL DU VÉGÉTAL

Unir nos forces, c'est permettre à l'ensemble de la filière de s'adapter, de se réinventer pour mieux faire face aux bouleversements économiques, sanitaires, environnementaux et sociétaux.

C'est aussi porter les intérêts de chaque professionnel de la filière et valoriser son savoir-faire et l'excellence des métiers du végétal.

ACCOMPAGNER LES FORCES VIVES DE LA FILIÈRE

Être aux côtés des professionnels du végétal, c'est savoir les guider dans les transformations nécessaires d'aujourd'hui et de demain.

C'est les soutenir en créant les conditions favorables qui permettent de développer l'activité des entreprises et des marchés.

C'est avant tout incarner et promouvoir ces femmes et ces hommes, professionnels passionnés.

S'APPUYER SUR NOS FORCES POUR S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE PLUS RESPONSABLE

S'appropriier collectivement les enjeux d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain, c'est développer, pour l'ensemble de la filière, une démarche économique et sociale plus responsable.

En alliant la puissance du végétal et l'implication de chacun des professionnels, nous œuvrons chaque jour pour faire place au végétal dans la société de demain.

Quand toutes nos forces entrent en action, nous avons le pouvoir de rendre nos territoires non seulement plus verts mais aussi plus vivants.

UN PROGRAMME D'ACTIONS COLLECTIVES POUR DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ DE LA FILIÈRE

Les 5 missions de VALHOR sont fixées par un programme d'actions triennal, fruit de l'accord de financement interprofessionnel conclu par les dix organisations professionnelles membres.

🌱 *Notre programme d'actions, construit collectivement, constitue autant de solutions pour rester compétitifs et répondre tant aux attentes des consommateurs qu'à celles des acteurs privés et publics.* 🌱

Catherine Muller, présidente de VALHOR

Un budget attendu pour 2021-2024 de près de 20 millions d'euros

 **50%**

Promouvoir le végétal, le savoir-faire des professionnels, la richesse des métiers de la filière et leur excellence, et attirer de nouveaux talents

 **10%**

Fédérer et renforcer le dialogue entre les organisations professionnelles

 **18%**

Répondre aux enjeux sanitaires du végétal, améliorer la qualité des produits et l'offre de services

 **10%**

Favoriser la connaissance de la production et du marché

 **12%**

Développer le potentiel économique des entreprises

🌱 *Nous avons construit un budget à la mesure de nos ambitions.* 🌱

Les présidents des dix organisations professionnelles unis au sein de VALHOR

UNE GOUVERNANCE ASSURÉE PAR DES PROFESSIONNELS ENGAGÉS

V LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, qui décide
Les dix présidents des organisations professionnelles et leur suppléant

V LA PRÉSIDENTE, qui incarne
Un professionnel choisi par le conseil d'administration

V LE BUREAU, qui agit
6 professionnels élus à raison de 2 par collège

V L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, qui contrôle
81 représentants des 3 collèges

Plus de 100 professionnels bénévoles désignés par leurs organisations professionnelles, réparties en 3 collèges.

COLLÈGE PRODUCTION



COLLÈGE PAYSAGE



COLLÈGE COMMERCE



FLORALISA

V LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE, qui met en œuvre